

Une signature électronique et un paiement en ligne rapides et sécurisés

**Yan PEIRSEGAELE**  
*Chef de service*

Service de la Traduction et de  
l'Interprétariat (STI)



MINISTÈRE DE LA CULTURE,  
DE L'ENVIRONNEMENT,  
DES RESSOURCES MARINES,  
*en charge et de l'artisanat*



# Signature électronique et paiement en ligne



Service de la Traduction  
et de l'Interprétariat (STI)

# LE CADRE

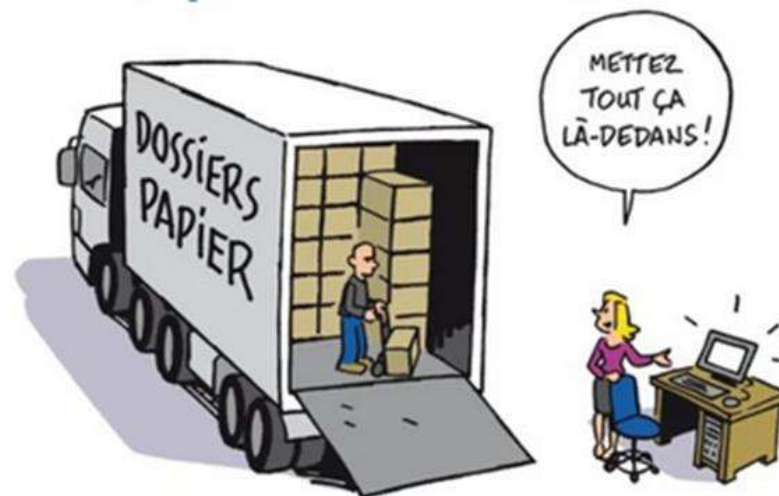
Une commande présidentielle avec deux axes stratégiques :

- ▶ **Dématérialisation** : Circulaire 2311/PR du 16 avril 2020
- ▶ **Faire simple !** : Séminaire des CDS du 23 mars 2021 avec les engagements pris
- ▶ Comment décliner cela en actions ?

# INTRODUCTION

La démarche de dématérialisation/digitalisation au STI repose sur trois piliers :

- ▶ Téléservice Tūrama : STI service pilote en 2016 dépôt et instruction d'une demande en ligne
- ▶ **La signature électronique**
- ▶ **Le paiement ligne**



# HISTORIQUE RAPIDE



20



# HISTORIQUE RAPIDE



## ► **CONFINEMENT** mars à mai 2020

- STI opérationnel en continu en adaptant sa voilure aux circulaires PR et à son PCA
- Demandes de traductions pour Tahiti, les îles et l'étranger continuent d'arriver
- Situation inédite et exceptionnelle -> on fait comme on peut avec les moyens du bord : agents assermentés et confinés -> scans des signatures et des tampons
- Pour le paiement, à titre exceptionnel : virements directs possibles sur le compte du Pays à la paierie
- **Nécessité d'avoir une solution plus solide pour les traductions certifiées du STI**

# HISTORIQUE RAPIDE

- ▶ **POUR LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE**, accompagnement par :
  - ▶ SIPf : Anne-Sophie BONNAT, responsable sécurité réseaux
  - ▶ IDT : prestataire en collaboration : Christian LAUTIER
  - ▶ CERTIGNA et OSB en tant qu'organismes de confiance et certificateurs : procédures de vérification et consignation des identités de chaque signataire.





# HISTORIQUE RAPIDE

- ▶ **POUR LE PAIEMENT EN LIGNE :**
  - ▶ On s'est accompagnés tout seuls (ou presque) ...

**PAYzen** by OSB

*L'offre de paiement en ligne sécurisé de l'OSB.*



  
DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES





# La signature électronique



# DÉFINITION

- ▶ La signature électronique est un procédé technique et juridique qui permet de garantir l'**intégrité** d'un document électronique, d'en **authentifier l'auteur** et de lui apporter une **valeur juridique**.
- ▶ Ce n'est pas une image, ni un dessin. C'est un outil informatique (cryptographique) qui se doit de respecter des **conditions et des normes fixées par les autorités européennes et françaises**.

# EXIGENCES DE LA SIGNATURE ELECTRONIQUE

- ▶ Deux grands principes :
  - ▶ **AUTHENTICITÉ** : doit garantir l'identité du signataire (propriété d'identification).
  - ▶ **INTÉGRITÉ** : doit garantir que le document n'a pas été modifié entre le moment de sa signature et sa réception par le destinataire (propriété d'intégrité).

# CONDITIONS - CARACTERISTIQUES

- ▶ Pour cela, les conditions suivantes doivent être réunies :
  - ▶ **Authentique** : l'identité du signataire doit pouvoir être retrouvée de manière certaine
  - ▶ **Infalsifiable** : quelqu'un ne peut se faire passer pour un autre
  - ▶ **Non réutilisable** : elle fait partie du document signé et ne peut être déplacée sur un autre document
  - ▶ **Inaltérable** : une fois que le document est signé, on ne peut plus le modifier
  - ▶ **Irrévocable** : la personne qui a signé ne peut le nier.

# LES ACTEURS - LA CHAINE DE CERTIFICATION

Agence Nationale de la Sécurité



des Systèmes d'Information

agrée



Liste nationale de confiance

Autorité de  
certification  
(Tiers de  
confiance)

Auteur  
Document

Destinataire  
Document

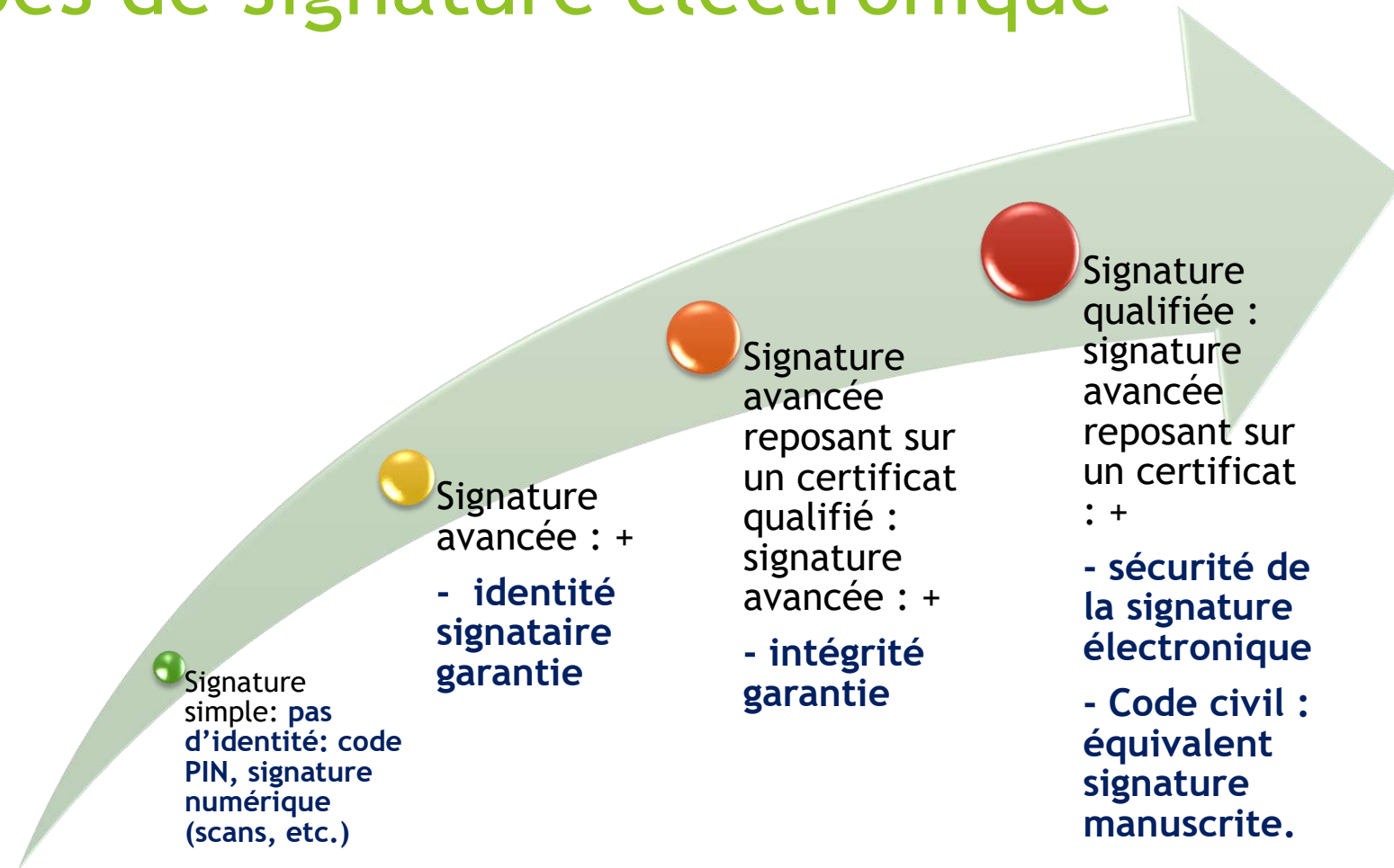


# QUELLE EST SA VALEUR JURIDIQUE ?

- ▶ Selon l'article 1366 du Code civil : « ***L'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité.*** »
- ▶ La signature électronique peut avoir la même valeur qu'une signature manuscrite, sous certaines conditions.
- ▶ Standard européen depuis le 1er juillet 2016, l'[eIDAS](#) (Services d'authentification et de confiance en matière d'identification électronique) fournit un cadre légal et harmonise les règles à l'échelle de l'UE.
- ▶ Ce règlement européen définit plusieurs niveaux de sécurité avec un degré croissant de complexité technique et de validité juridique.
- ▶ Au niveau local, la LP 2017-30 sur la dématérialisation reprend les dispositions législatives de métropole et de l'UE.























# Types de signature électronique



Complexité technique et valeur juridique croissantes

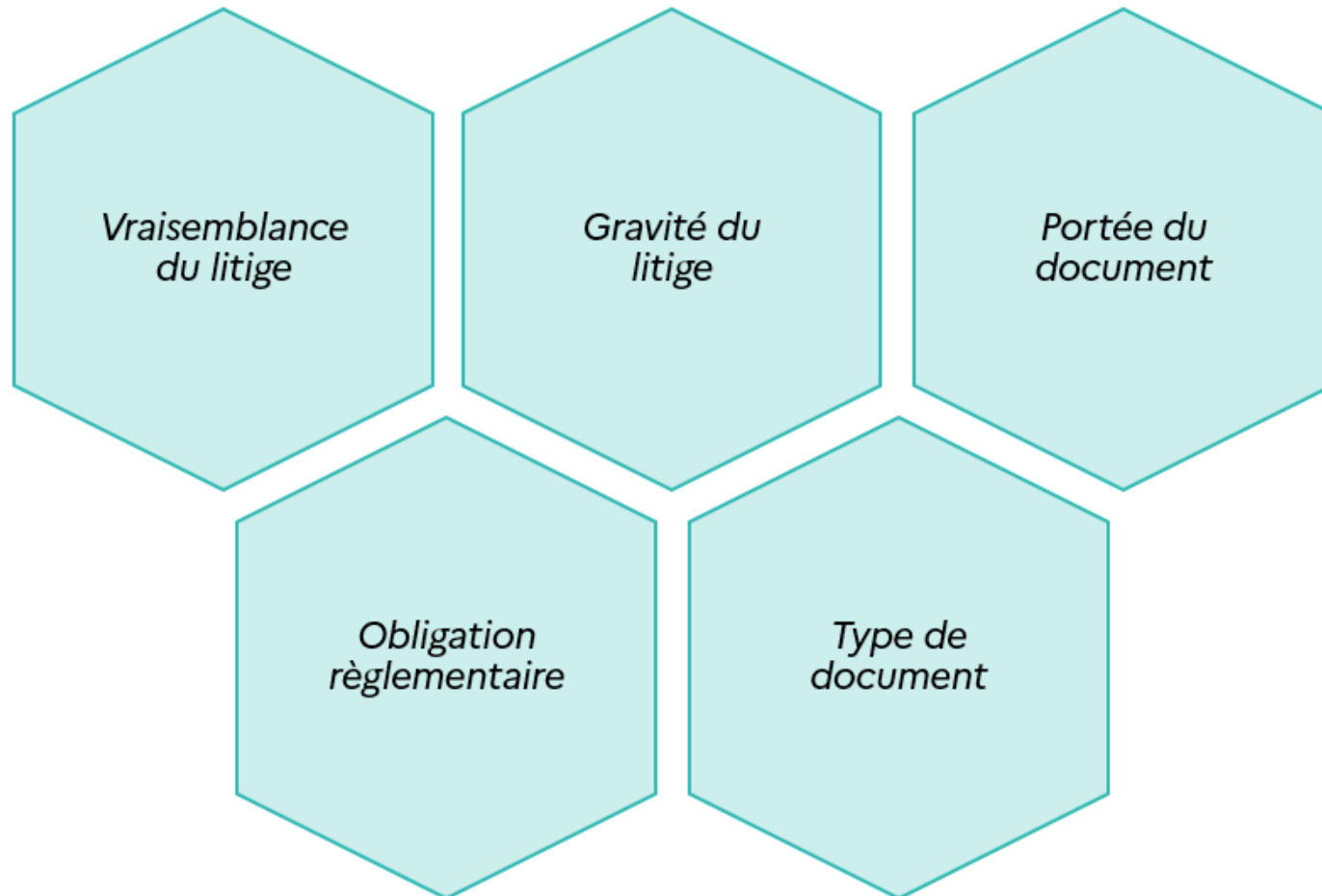
# LES TYPES

## En résumé

	Simple	Avancée	Avancée reposant sur un certificat qualifié	Qualifiée
Accessibilité et coûts				
Degré de preuve de la fiabilité				
Reconnue au sein de l'Union européenne				
Niveau de fiabilité de l'identité du signataire				
Niveau de sécurité du dispositif de signature électronique				

# LES TYPES

## Quel niveau choisir ? Évaluation du risque



# EN PRATIQUE, AU STI

- ▶ Dans la pratique :
  - ▶ Élaboration du document sur logiciel natif
  - ▶ Export au format PDF
  - ▶ Certificat (Tampons et signatures scannés et visibles) intégré via Adobe Reader
- ▶ Traductions parties à l'étranger : OK
- ▶ Budget : pour le STI : 37,5 € par an par agent (somme forfaitaire : on utilise la signature autant de fois qu'on en a besoin)

# A QUOI CA RESSEMBLE ?

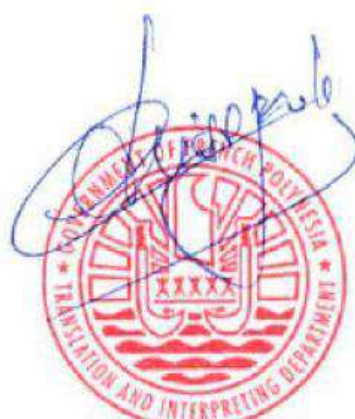


Signé au moyen de signatures valables.

Panneau Signatures



YAN PEIRSEGAELE ID  
Traducteur-Interprète  
Assermenté.  
Pour traduction certifiée  
conforme.  
Fait à Papeete le :  
2021.04.08 15:55:07  
-10'00'



YAN PEIRSEGAELE ID  
Sworn translator and  
interpreter  
Certified translation  
digitally signed and  
authenticated  
2022.03.14 16:56:47  
-10'00'

Etat de validation de la signature



La signature est VALABLE (signée par YAN PEIRSEGAELE ID  
<yan.peirsegaele@traduction.gov.pf>).  
- Les document n'ont pas été modifiées depuis l'apposition de la signature.  
- Le document est signé par l'utilisateur actuel.

Propriétés de la signature...

Fermer

# Le paiement en ligne



**PAYzen** by OSB



*L'offre de paiement en ligne sécurisé de l'OSB.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES





# HISTORIQUE RAPIDE - TROIS ETAPES

## ▶ 1. DGFIP

- ▶ Demande d'ouverture de compte DFT et bancaire auprès de la DGFIP
- ▶ Mise à jour de l'arrêté sur la régie du STI pour intégrer les nouveaux moyens de paiement : Arr. 1180/CM du 07 août 2020
- ▶ Compte DFT ouvert (RIB) : possibilité de virements sur le compte DFT du STI
- ▶ Autorisation DGFIP d'ouvrir un compte dans une banque privée (les comptes DFT du Trésor ne peuvent pas encore recevoir de paiements par carte)
- ▶ Conditions tarifaires préférentielles avec la Socrédo



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

# HISTORIQUE RAPIDE - TROIS ETAPES

## ▶ 2. SOCRÉDO

- ▶ Demande d'ouverture de compte auprès de la Socrédo
- ▶ Montagne de contrats et formulaires divers

### ▶ **POINT DE VIGILANCE**



- ▶ Formulaires Socrédo TRÈS intrusifs par rapport au RGPD : intervention de la Déléguée à la protection des données (DPO) du Pays pour faire retirer des demandes jugées excessives
- ▶ Distinction services vs établissements floue : la banque considère les services publics comme des entreprises privées (par ex. : se focalise sur les régisseurs et signature du CDS optionnelle sur les contrats !)



# HISTORIQUE RAPIDE - TROIS ETAPES

## ▶ 3. OSB (PayZen)

- ▶ Contrats d'abonnement OSB / PayZen signés en même temps que et avec ceux de la Socrédo
- ▶ Formation d'une demi-journée dispensée par l'OSB sur l'interface back office



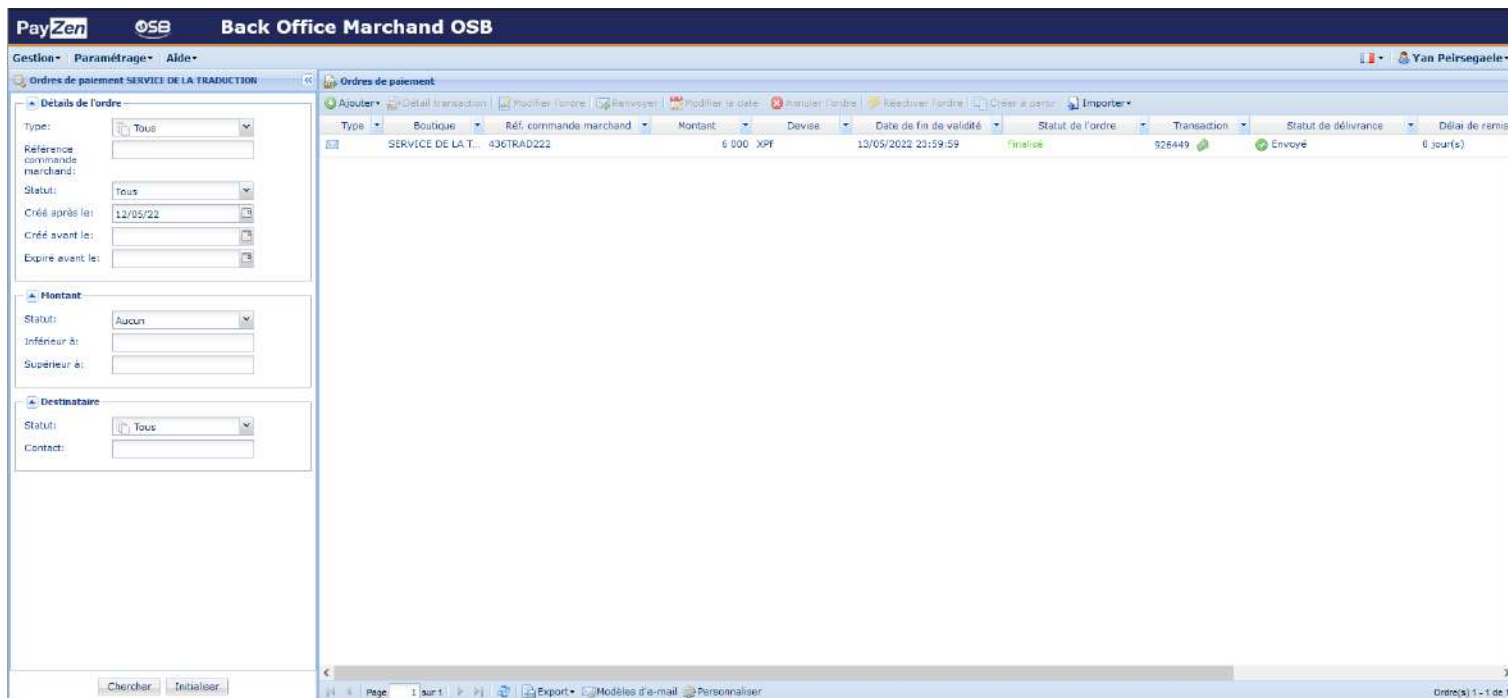
*L'offre de paiement en ligne sécurisé de l'OSB.*



# COMMENT ÇA MARCHE ? A QUOI ÇA RESSEMBLE ?

## Back Office PayZen

- ▶ Site Web PayZen Back Office
- ▶ Formulaire pour envoyer un ordre de paiement par e-mail
- ▶ Suivi des transactions en temps réel avec notifications par e-mail
- ▶ Administration des droits des agents utilisateurs



# COMMENT ÇA MARCHE ? A QUOI ÇA RESSEMBLE ?

## Compta / Régie STI

- ▶ PayZen engendre des frais prélevés automatiquement sur le compte Socrédo
- ▶ Pour pouvoir reverser les sommes exactes sur le compte DFT public du STI, compenser via un EPAC :
  - ▶ Commissions sur chaque paiement
  - ▶ Frais divers sur le compte : WebSoc, tenue de compte, etc.

# ET ENSUITE ?... WHAT'S NEXT?...

## E AHA TŌ MURI MAI ?.. **Signature électronique**

- ▶ Solution actuelle : monde digital de bout-en-bout : question du destinataire final
- ▶ Or, une traduction a souvent vocation à être imprimée : passage du digital au physique (papier)
  - ▶ Besoin d'un élément graphique scannable (**QR code ou code barre**) ou **lien URL** pour permettre de rebasculer dans le monde digital à des fins de vérification.
  - ▶ Prochaines évolutions : soit on rajoute cette fonctionnalité séparément à la solution actuelle, soit il existe des solutions intégrées (digital + élément graphique scannable)



# ET ENSUITE ?... WHAT'S NEXT?...

## E AHA TŌ MURI MAI ?.. **Paiement en ligne**

- ▶ Application mobile pour gestion et suivi à distance : elle existe, mais pas encore opérationnelle ici
- ▶ Reste la solution du navigateur mobile
- ▶ On a même dématérialisé le TPE ! Ordres et transactions se faisant en temps réel : lien envoyé et paiement réalisé sur place via le téléphone portable de l'utilisateur

# BILAN GÉNÉRAL : CONCLUSION

## CÔTÉ USAGER

- ▶ Facilitation côté usager surtout : **gain de temps / distances / simplicité / confiance**

## CÔTÉ STI

- ▶ Signature électronique :
  - ▶ contraintes de mise en page et de montage numérique du dossier PDF
- ▶ PayZen :
  - ▶ Compta/régie : procédures pour compenser les frais prélevés automatiquement par la banque
- ▶ Avenir : Compte DFT accepte les paiements par carte en ligne : on se passera alors des banques privées
- ▶ Déterminer quelle solution convient à VOTRE situation en particulier.

# C'EST FINI !

